02 mai 2019

Discours du pape François à l'Académie pontificale des sciences sociales

Chers frères et sœurs,

Je vous souhaite la bienvenue et remercie votre Président, M. Stefano Zamagni, pour ses paroles aimables et pour avoir accepté de présider l'Académie pontificale des sciences sociales. Cette année encore, vous avez choisi d'aborder un sujet d'actualité permanente. Malheureusement, nous avons sous les yeux des situations dans lesquelles certains États-nations mettent en œuvre leurs relations dans un esprit plus d'opposition que de coopération. Par ailleurs, il faut noter que les frontières des États ne coïncident pas toujours avec les démarcations de populations homogènes et que de nombreuses tensions proviennent d'une revendication excessive de souveraineté de la part des États, souvent précisément dans des domaines où ils ne sont plus en mesure d'agir efficacement pour le bien commun.

Que ce soit dans l'encyclique Laudato si' ou dans le discours aux membres du corps diplomatique de cette année, j'ai attiré l'attention sur les défis mondiaux auxquels l'humanité est confrontée, tels que le développement intégral, la paix, le soin de la maison commune, le changement climatique, la pauvreté, la guerre, les migrations, la traite des personnes, le trafic des organes, la protection du bien commun, les nouvelles formes d'esclavage.

Saint Thomas a une belle idée de ce qu'est un peuple : "De même que la Seine n'est pas un fleuve déterminé par l'eau qui coule, mais par une origine et un lit précis, de même elle est toujours considérée comme le même fleuve, bien que l'eau qui coule soit différente, ainsi un peuple est le même non pour l'identité d'une âme ou des hommes, mais pour celle du territoire, ou même plus, des lois et du mode de vie, comme dit Aristote dans le troisième *Livre des politiques*" (*Le creature spirituali*, a. 9, ad 10). L'Église a toujours exhorté à l'amour de son propre peuple, de son pays, à respecter le trésor des diverses expressions culturelles, des coutumes et des habitudes et des justes modes de vie enracinés dans les peuples. En même temps, l'Église a averti les gens, les peuples et les gouvernements des déviations de cet attachement lorsqu'il s'agit d'exclure et de haïr les autres, lorsqu'il devient un nationalisme conflictuel qui élève les murs, voire le racisme ou l'antisémitisme. L'Église observe avec inquiétude la réapparition, presque partout dans le monde, de courants agressifs envers les étrangers, surtout les immigrés, ainsi que ce nationalisme croissant qui néglige le

bien commun. Cela risque de compromettre des formes déjà établies de coopération internationale, de saper les objectifs des organisations internationales en tant qu'espace de dialogue et de rencontre pour tous les pays dans le respect mutuel, et d'entraver la réalisation des objectifs du développement durable approuvés à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 2015.

C'est une doctrine commune que l'État est au service de la personne et des groupes naturels de personnes tels que la famille, le groupe culturel, la nation comme expression de la volonté et des coutumes profondes d'un peuple, le bien commun et la paix. Trop souvent, cependant, les États sont subordonnés aux intérêts d'un groupe dominant, principalement pour des raisons de profit économique, qui opprime, entre autres, les minorités ethniques, linguistiques ou religieuses qui se trouvent sur leur territoire.

De ce point de vue, par exemple, la manière dont une nation accueille les migrants révèle sa vision de la dignité humaine et sa relation avec l'humanité. Toute personne humaine est membre de l'humanité et a la même dignité. Lorsqu'une personne ou une famille est forcée de quitter sa propre terre, elle doit être accueillie avec humanité. J'ai dit à maintes reprises que nos obligations envers les migrants s'articulent autour de quatre verbes : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer. Le migrant ne constitue pas une menace pour la culture, les coutumes et les valeurs du pays d'accueil. Il a également le devoir de s'intégrer dans la nation d'accueil. Intégrer ne signifie pas assimiler, mais partager la vie de sa nouvelle patrie, même s'il reste lui-même en tant que personne, porteur de sa propre histoire biographique. De cette façon, le migrant peut se présenter et être reconnu comme une opportunité d'enrichir les personnes qui l'intègrent. Il appartient à l'autorité publique de protéger les migrants et de réguler les flux migratoires avec prudence, ainsi que de promouvoir l'accueil afin que les populations locales soient formées et encouragées à participer consciemment au processus d'intégration des migrants qu'elles reçoivent.

La question des migrations, qui est un trait permanent de l'histoire de l'humanité, anime également la réflexion sur la nature de l'État-nation. Toutes les nations sont le résultat de l'intégration de vagues successives de personnes ou de groupes de migrants et tendent à être des images de la diversité de l'humanité tout en étant unies par des valeurs communes, des ressources culturelles et des coutumes saines. Un État qui suscite les sentiments nationalistes de son propre peuple contre d'autres nations ou groupes de peuples échouerait dans ses efforts pour atteindre cet objectif. L'histoire nous a appris où mènent de telles déviations ; je pense à l'Europe du siècle dernier.

L'État-nation ne peut être considéré comme un absolu, comme une île par rapport à son environnement. Dans le contexte actuel de mondialisation non seulement de l'économie, mais aussi des échanges technologiques et culturels, l'Etat-nation n'est plus en mesure de fournir seul le bien commun à ses citoyens. Le bien commun

est devenu mondial et les nations doivent s'associer pour leur propre bénéfice. Lorsqu'un bien commun supranational est clairement identifié, il est nécessaire de disposer d'une autorité spéciale légalement constituée capable de faciliter sa mise en œuvre. Pensez aux grands défis contemporains du changement climatique, du nouvel esclavage et de la paix.

Si, en vertu du principe de subsidiarité, chaque nation doit avoir le pouvoir d'agir aussi loin qu'elle le peut, d'autre part, des groupes de nations voisines - comme c'est déjà le cas - peuvent renforcer leur coopération en attribuant l'exercice de certaines fonctions et services aux institutions intergouvernementales qui gèrent leurs intérêts communs. Il faut espérer, par exemple, que nous ne perdrons pas en Europe la conscience des bénéfices apportés par cette voie de rapprochement et d'harmonie entre les peuples entreprise après la Seconde Guerre mondiale. En Amérique latine, en revanche, Simón Bolivar a exhorté les dirigeants de son temps à forger le rêve d'une Grande Patrie qui sache accueillir, respecter, embrasser et développer la richesse de chaque peuple. Cette vision coopérative entre les nations peut faire avancer l'histoire en relançant le multilatéralisme, qui s'oppose à la fois à de nouvelles pulsions nationalistes et à une politique hégémonique.

L'humanité éviterait ainsi la menace du recours aux conflits armés chaque fois qu'un différend surgit entre États-nations, ainsi que le danger d'une colonisation économique et idéologique des superpuissances, évitant l'écrasement des plus forts sur les plus faibles, prêtant attention à la dimension mondiale sans perdre de vue les dimensions locale, nationale et régionale. Face à la conception d'une mondialisation imaginée comme "sphérique", qui nivelle les différences et étouffe la localisation, il est facile pour les nationalismes et les impérialismes hégémoniques de resurgir. Pour que la mondialisation profite à tous, il faut penser à la mise en œuvre d'une mondialisation "multiforme", soutenant une saine lutte pour la reconnaissance mutuelle entre l'identité collective de chaque peuple et de chaque nation et la mondialisation elle-même, selon le principe que tout vient avant les parties, afin d'arriver à un état général de paix et d'harmonie.

Des revendications multilatérales ont été créées dans l'espoir de pouvoirremplacer la logique de vengeance, la logique de domination, d'oppression et deconflit par celle de dialogue, de médiation, de compromis, de concorde et deconscience d'appartenir à la même humanité dans la maison commune. Bienentendu, ces organes doivent veiller à ce que les États soient effectivementreprésentés, avec des droits et des devoirs égaux, afin d'éviter l'hégémoniecroissante des pouvoirs et des groupes d'intérêts qui imposent leurs propresvisions et idées, ainsi que de nouvelles formes de colonisation idéologique,souvent sans tenir compte de l'identité, des coutumes et habitudes, de la dignité etde la sensibilité des peuples concernés. L'émergence de telles tendances affaiblitle système multilatéral, avec pour conséquence un manque de crédibilité dans lapolitique internationale et une marginalisation progressive des membres les plusvulnérables de la famille des nations.

Je vous encourage à persévérer dans votre recherche de processus pour surmonter ce qui divise les nations et à proposer de nouvelles voies de coopération, en particulier en ce qui concerne les nouveaux défis du changement climatique et du nouvel esclavage, ainsi que l'excellent bien social que constitue la paix. Malheureusement, aujourd'hui, la saison du désarmement nucléaire multilatéral semble dépassée et ne réveille plus la conscience politique des pays qui possèdent des armes nucléaires. Au contraire, une nouvelle saison d'affrontements nucléaires inquiétants semble s'ouvrir, car elle annule les progrès du passé récent et multiplie les risques de guerre, notamment en raison d'éventuels dysfonctionnements de technologies très avancées qui sont toujours soumises aux impondérables naturels et humains. Si, maintenant, non seulement sur terre mais aussi dans l'espace, des armes nucléaires offensives et défensives sont placées, la soi-disant nouvelle frontière technologique aura augmenté et non diminué le danger d'un holocauste nucléaire.

L'Etat est donc appelé à assumer une plus grande responsabilité. Tout en maintenant les caractéristiques d'indépendance et de souveraineté et en continuant à poursuivre le bien de son peuple, il lui incombe aujourd'hui de participer à la construction du bien commun de l'humanité, élément nécessaire et essentiel à l'équilibre du monde. Ce bien commun universel doit, à son tour, acquérir une plus grande valeur juridique au niveau international. Je ne pense certainement pas à un universalisme ou à un internationalisme générique qui négligerait l'identité des peuples individuels : en fait, cela doit toujours être considéré comme une contribution unique et indispensable au plus grand dessein harmonieux.

Chers amis, en tant qu'habitants de notre temps, chrétiens et universitaires de l'Académie pontificale des sciences sociales, je vous demande de collaborer avec moi à la diffusion de cette conscience d'une solidarité internationale renouvelée dans le respect de la dignité humaine, du bien commun, du respect de la planète et du bien suprême de la paix.

Je vous bénis tous, je bénis votre travail et vos initiatives. Je vous accompagne de

ma prière, et vous aussi, n'oubliez pas de prier pour moi. Je vous remercie !

Pour citer l’article : https://www.doctrine-sociale-catholique.fr//textes-complementaires-du-magistere/292-discours-du-pape-francois-a-l-academie-pontificale-des-sciences-sociales